



1. Cadre légal

« Le projet d'école est un outil pour atteindre les objectifs généraux et les objectifs particuliers du décret ainsi que les compétences et les savoirs requis ».

« Il définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du Pouvoir organisateur. »

Art. 67 Décret « Missions »

« Les projets éducatif et pédagogique élaborés par le pouvoir organisateur, la commune de Woluwe-Saint-Pierre, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs généraux suivants :

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute la vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale ».

Art. 6 Décret « Missions »

« L'enseignement maternel poursuit tous les objectifs généraux fixés à l'article 6 et vise particulièrement à

1° Développer la prise de conscience par l'enfant de ses potentialités propres et favoriser, à travers des activités créatrices, l'expression de soi

2° Développer la socialisation

3° Développer des apprentissages cognitifs, sociaux, affectifs et psychomoteurs

4° Déceler les difficultés et les handicaps des enfants et leur apporter les remédiations nécessaires ».

Art. 12 Décret « Missions »

Notre projet d'école a été élaboré par les enseignants et la direction de l'école, lors d'une journée de formation organisée par notre organe de représentation : le CECP, durant l'année scolaire 2014-2015, en cohérence avec les projets éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur. Il tient compte des élèves qui nous sont confiés ainsi que de l'environnement social, culturel et économique de l'école. Il est évalué tous les trois ans par l'équipe pédagogique et par le Conseil de Participation chargé de veiller à sa mise en œuvre et de proposer des adaptations.

Notre projet d'école est avant tout un outil qui souhaite :

- renseigner les parents sur la manière dont nous vivons ensemble notre école
- guider toute nouvelle personne qui désire rejoindre notre équipe



2. Notre école

L'école du Centre est une école fondamentale comprenant une section maternelle et une section primaire dépendant d'un pouvoir organisateur : l'Administration Communale de Woluwe-Saint-Pierre et étant subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ancrée dans le quartier du Centre depuis 1900, nous accueillons un grand nombre d'enfants de la commune mais également de communes beaucoup plus éloignées attiré par notre projet d'enseignement en immersion en néerlandais.

L'école du Centre dispose d'une petite infrastructure qui lui permet d'organiser un accueil chaleureux, familial et convivial favorisant les interactions entre tous les intervenants :

La section maternelle se trouve au ré-de- chaussée du bâtiment et se compose de 5 classes organisées en fonction du nombre d'inscriptions. Les enfants de 2,5ans sont accueillis tout au long de l'année scolaire. Les institutrices sont secondées dans leurs tâches quotidiennes par des aides maternelles attribuées en fonction du nombre d'élèves par classe. A partir de la 3^{ème} maternelle, tous les enfants inscrits dans l'école entament leur cursus scolaire en immersion linguistique en néerlandais à raison d'un mi-temps pédagogique (50% du temps des apprentissages en néerlandais, 50% du temps des apprentissages en français).

La section primaire se trouve à l'étage du bâtiment et se compose de 7 classes, la première année primaire est scindée en deux groupes. A partir de la 3^{ème} primaire, les titulaires sont en charge de leurs élèves pendant 2 ans afin de favoriser la continuité des apprentissages ainsi qu'une organisation harmonieuse de l'immersion.

Le service d'accueil du temps extra- scolaire est assuré par une équipe de 4 accueillantes.

Infrastructure de l'école du Centre :

- un grand hall convivial permettant l'accueil des enfants le matin ainsi que la reprise de ceux-ci par leurs parents après l'école. Les classes maternelles s'y retrouvent pour y jouer par mauvais temps.
- une salle de gymnastique pour l'organisation des cours de psychomotricité et de gymnastique
- un réfectoire et d'une cuisine
- deux cours de récréation réparties en zones de jeux
- chaque classe est équipée d'une bibliothèque
- un jardin avec une mare et des arbres fruitiers
- un potager

L'école du Centre partage le bâtiment avec l'Académie de Musique et l'Académie des Arts de la commune de Woluwe-Saint-Pierre.



3. Nos valeurs

« Tout le monde est un génie. Mais si on juge un poisson sur sa capacité à grimper à un arbre, il passera sa vie à croire qu'il est stupide. » – Albert Einstein

A l'école du Centre, il est indispensable que l'enfant trouve un climat chaleureux, dans lequel il se sentira attendu, accepté, compris, aidé et aimé tout en préservant sa personnalité.

Nous souhaitons :

- accompagner l'enfant dans la construction de ses savoirs et de ses compétences en donnant du sens aux apprentissages
- favoriser la curiosité, exercer son esprit critique et l'entraîner à exploiter ses possibilités
- amener chacun à donner le meilleur de lui-même, le faire évoluer dans ses comportements dans le respect de l'autre et des règles de vie en communauté

✓ **La démocratie**

Notre école est ouverte à tous, elle accorde une sollicitude équitable à tous les enfants. Elle développe une démocratie participative où tout acteur y compris l'enfant doit avoir son mot à dire sur ce qui le concerne dans le fonctionnement de l'école.

✓ **L'autonomie**

Les enseignants de notre école mettent en pratique des stratégies qui amènent l'enfant à grandir en étant acteur de sa formation et qui lui permettent d'évoluer dans un milieu stimulant. Cette valeur est intimement liée à la responsabilité et ne peut en être dissociée.

✓ **La responsabilité**

Notre école amène les enfants à devenir des citoyens responsables en favorisant l'apprentissage des responsabilités où chacun a des droits et aussi des devoirs.

Un cadre de règles est mis en place et évolue à mesure que l'enfant grandit.

✓ **La tolérance**

Notre école reconnaît le droit à la différence d'avis, d'idées, d'opinions, d'actions, de questionnements et de jugements de valeurs.

✓ **La solidarité**

Notre école s'engage à développer une pédagogie basée sur des activités et des stratégies d'apprentissage qui engendrent la coopération et la complémentarité en respectant les différences de chacun.

✓ **La congruence**

Toutes les personnes concernées par ce projet s'engagent à respecter les valeurs exprimées.

Outre le « Dire », c'est le « Faire ». Les actes doivent donc rejoindre les paroles. C'est une valeur qui englobe toutes les autres.

Pour construire ces valeurs au quotidien, notre école s'engage à mettre l'accent sur :

- l'accueil des enfants et des parents dans un climat de confiance
- l'accès à l'immersion ouvert à tous sans aucune sélection
- une bonne communication au sein de l'équipe éducative et une coopération efficace.
- l'écoute des enfants
- la pratique d'une discipline constructive et cohérente
- le partage des responsabilités (cogestion des apprentissages, gestion de l'environnement, participation de l'enfant à l'élaboration du règlement d'ordre intérieur...)
- la mise en œuvre de conseils de classes pour mettre en place progressivement une socialisation coopérative
- l'ouverture vers l'extérieur : faire appel à des personnes-ressources, découvrir l'environnement sportif et culturel (classes de dépaysement à partir de la 1^{ère} année primaire en fonction des projets de classe, visites, enquêtes...), impliquer l'enfant dans l'élaboration de projets d'actions éducatives (spectacles, rénovation d'un site...) en lui apprenant à faire appel aux partenaires extérieurs



4. Nos pratiques pédagogiques au quotidien

« Une personne qui n'a jamais commis d'erreurs n'a jamais tenté d'innover. »

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

= Respect des droits de l'enfant

- en favorisant l'autonomie de chaque enfant (utilisation de référents construits par les enfants, utilisation de nouvelles technologies) *
- en tenant compte des rythmes de chaque enfant et en partant de ses représentations
- en harmonisant les transitions (passage maternelle/primaire et primaire/secondaire : notre valise nous accompagne en 1^{ère} primaire, organisation du cycle 5/8 ans, organisation d'une journée en 1^{ère} secondaire, dossier de l'élève de l'accueil à la 6^{ème} primaire)
- en favorisant l'auto-évaluation, l'évaluation diagnostique, formative et certificative*
- en utilisant l'erreur comme source de défis, d'ajustements et de dépassement de soi*

« T'es-tu bien amusé aujourd'hui à l'école ? »

« La connaissance s'acquiert par l'expérience, tout le reste n'est que de l'information. »

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute la vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle

= Maîtrise des compétences

- en donnant du sens aux apprentissages (situations de vie, défis, ...)
- en mobilisant des compétences transversales et disciplinaires dans une même démarche
- en proposant une démarche active, participative et réflexive par la mise en place de projets et de résolution de situations problématiques*
- en prenant en compte la continuité des apprentissages, l'organisation de l'école en cycles fonctionnels (référentiels enrichis tout au long de la scolarité, ateliers de manipulations mathématiques en cycle, ...)

« Qu'as-tu appris ? -de plus...
-autrement... »

« La personnalité créatrice doit penser et juger par elle-même car le progrès moral de la société dépend exclusivement de son indépendance. »

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures

= Citoyen responsable

- en favorisant la socialisation de chaque enfant (coopération et activités permettant différents types d'interactions, sorties, classes de dépaysement) *
- en proposant des travaux de groupes (affinité, besoin, ...) permettant des confrontations d'idées et de stratégies
- en permettant à chaque enfant d'exprimer son avis, son opinion avec respect (conseils de classe, charte de vie de la classe, code de bonne conduite et règlement d'ordre intérieur)
- en privilégiant le développement de pratiques démocratiques au sein de la classe, de l'école

« As-tu été bienveillant avec tout le monde ? »

« La véritable égalité n'est pas de donner la même chose à tout le monde, en même temps, mais d'offrir à chacun ce dont il a besoin, au bon moment et à l'endroit qui convient le mieux. »

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale

= Egalité des chances

- en proposant une différenciation des apprentissages et en faisant réfléchir sur l'erreur qui devient une source de progrès*
- en pratiquant l'évaluation formative*
- en tenant compte des besoins, des préoccupations de chaque enfant en lui permettant de manipuler un matériel varié mis à sa disposition et en organisant de la remédiation*
- en s'appuyant sur les réalités sociales et culturelles des enfants (partir des représentations des enfants et de ses prérequis)

« As-tu progressé ? »

*Zoom sur l'Immersion

1. La théorie

Apprentissage d'une seconde langue par l'immersion.

Les langues sont d'abord et avant tout un outil de communication et de respect entre les peuples. Leur apprentissage doit reposer sur des principes de tolérance et de convivialité interculturelle.

Pour être pleinement efficace et conduire chaque élève vers la réussite, l'apprentissage d'une langue moderne doit être abordé comme un vecteur de la communication et non comme une matière à étudier.

Dans cette perspective, on ne peut que se réjouir de l'optique adoptée dans les Socles de compétences qui énoncent clairement que les éléments grammaticaux et lexicaux ne constituent pas une compétence en soi et qu'ils ne doivent pas faire l'objet d'une évaluation spécifique.

Par contre, il y est spécifié que l'objectif particulier du cours de langues modernes est la COMMUNICATION.

Celle-ci s'articule essentiellement dans l'enseignement fondamental autour de trois compétences : écouter, parler et lire.

En outre, la priorité doit être accordée à la composante orale : parler, c'est-à-dire produire du sens en tant qu'émetteur d'un message oral et écouter, c'est-à-dire construire du sens en tant que récepteur d'un message oral.

Qu'est-ce qu'une Immersion ?

= « bain de langue » = 4 critères à respecter (Blondin 2000)

1. qualitatif = professeur « natif » ou équivalent ; apprentissage structuré et individualisé de la langue cible
2. quantitatif = >75% (immersion totale) à 50% (immersion partielle) du temps en langue cible;
 - pour le prof: langue cible exclusive d'emblée (articule mais débit et rythme normaux; jamais de traduction directe mais périphrases; sauf exception au cas par cas, en dehors de la classe),
 - pour l'élève: langue cible exclusive en classe et dès que possible entre élèves;
 - une seule règle commune à tous les professeurs : « on utilise toujours la langue cible devant les enfants »
3. transdisciplinaire: différentes matières du programme en langue cible
(>< imprégnation/apprentissage précoce: matières en français)

4. soutien dans la langue maternelle par un professeur différent:

But = consolidation, absence de retard significatif en langue maternelle en fin de primaire

2. Notre pratique

QUAND ? De la 3^{ème} maternelle à la 6^{ème} primaire pour tous les enfants inscrits dans notre l'école

Mi-temps pédagogique : 12 périodes de cours en néerlandais, 12 périodes de cours en français

QUI ? Une équipe mixte composée d'enseignants francophones et néerlandophones travaillant en étroite collaboration

Où ? Dans des locaux consacrés et adaptés à la langue pratiquée

COMMENT ?

- Apprentissage de la lecture en néerlandais puis en français en première année primaire (La lecture en français : après avoir fait connaissance avec une partie des lettres par une méthode ludique, les enfants liront progressivement des mots et des phrases faciles. Les sons seront abordés en concertation avec les titulaires néerlandophones pour éviter les confusions.)
- Construction d'un référent de vocabulaire en néerlandais qui accompagne l'enfant depuis la 3^{ème} maternelle et s'enrichit pendant toute sa scolarité
- Partage linguistique des compétences à acquérir
- Activités culturelles intra et extra muros dans les deux langues

POURQUOI ?

- Pour amener votre enfant au maximum de ses possibilités en seconde langue
- Pour donner une ouverture sur les autres cultures et une flexibilité mentale
- Pour le préparer à la vie active et faire face aux réalités sociales et culturelles

Conclusions

Arrivé en 3P le développement oral de la langue maternelle n'est pas perturbé par l'immersion.

Augmenter le temps consacré au néerlandais augmente les compétences orales dans cette langue sans perturber l'acquisition des compétences linguistiques en français.

Seule l'étude grammaticale du français est retardée mais dès la 3ème primaire nous mettons tout en place pour combler ce retard.

A moyen terme l'apprentissage de la lecture dans une langue seconde caractérisée par un système orthographique transparent, comme le néerlandais, pourrait faciliter l'acquisition subséquente des processus de lecture de base dans la langue natale, le français caractérisé par un système plus opaque.

- **Au niveau des résultats scolaires**

La comparaison en fin de deuxième primaire des enfants scolarisés en programme d'immersion à des enfants suivant un enseignement traditionnel n'a montré aucun retard dans les acquis scolaires chez les enfants en immersion et ce même dans les épreuves évaluant la maîtrise orale de la langue française.

L'immersion n'est pas un facteur d'échec scolaire. Cependant nous pouvons parfois conseiller l'arrêt de celle-ci quand les difficultés d'apprentissage d'un enfant sont à ce point importantes que le surcroît de travail généré par la superposition des deux langues n'est plus gérable par l'enfant.

*Zoom sur l'utilisation des nouvelles technologies

Matériel disponible :

- ❖ présence de tableaux interactifs dans toutes les classes primaires
- ❖ connexion internet restreinte, diffusion d'ondes Wifi limitée et accès aux sites avec contrôle professoral

Utilisation :

Apprendre aux enfants l'utilisation de base d'un outil informatique :

- ❖ plateformes numériques en lien avec les méthodes d'apprentissages
- ❖ introduction aux traitements de textes pour produire divers documents : avis, rédactions, exposés, ...
- ❖ Sensibilisation des enfants aux dangers d'internet et éducation à une utilisation responsable d'internet (cyber-harcèlement, sécurité, protection des informations personnelles) :
- ❖ recherche d'informations sur internet encadrées par les professeurs
- ❖ activités de lecture/écoute
- ❖ plate-forme JDE langues (spécial immersion)
- ❖ documentaires/reportages dans le cadre des cours
- ❖ activités de soutien aux apprentissages : illustration supplémentaire de concepts vus en classe, différenciation,...

***Zoom sur le travail à domicile**

Le travail à domicile est conçu comme un appui aux tâches essentielles effectuées en classe.

La tâche donnée est inscrite au journal de classe et doit être obligatoirement effectuée.

Elle sera évaluée d'une façon formative. Le travail demandé doit pouvoir être réalisé sans l'aide d'un adulte.

Une méthodologie d'étude des leçons et des devoirs est mise en place.

Le travail à domicile tient compte de la législation par niveau des études, de la capacité croissante d'autonomie et d'organisation à laquelle chaque élève doit être progressivement formé, de son droit de disposer de temps libre pour lui permettre de mener à bien des projets personnels extérieurs à l'école.

L'enseignant veillera à ce que chaque élève ait accès aux sources d'informations et à des outils adéquats.

Le but des travaux à domicile est d'apprendre à l'enfant à organiser son travail, à lui donner de bonnes habitudes de travail et à partager son vécu scolaire avec sa famille.

***Zoom sur la communication**

A la rentrée scolaire, la direction informe les élèves et les parents de la procédure à suivre pour entrer en communication avec la direction, les enseignants et l'ensemble des partenaires de l'école. Durant l'année scolaire, l'information concernant la situation scolaire de l'élève lui est transmise ainsi qu'à ses parents périodiquement, au moyen des notes et commentaires du bulletin et en permanence, via les notes du journal de classe et les travaux écrits, évalués et corrigés.

Des rencontres avec les parents sont organisées :

- dans le courant du mois de septembre
- dans le courant du mois de novembre
- dans le courant du mois de février

Des rencontres ponctuelles peuvent être organisées à la demande de la direction, du titulaire ou des parents.



Interlocuteurs prioritaires				
	enseignants	accueillantes extra scolaires	secrétariat	direction
modes de communication	réunion collective deux réunions individuelles avis		accueil de 8h à 9h permanences téléphoniques	courriels shougardy@woluwe1150.be entretiens uniquement sur rdv
	journal de classe * entretiens uniquement sur rdv délégués de classe	communication directe	de 9h à 11h30 de 14h à 15h30 courriels ecom.centre@woluwe1150.be	
axe pédagogique	OUI	NON	NON	OUI ***
axe éducatif et organisationnel	OUI **	OUI hors temps scolaire (garderies du matin, midi, soir et du mercredi après-midi)	NON	OUI ***
axe administratif	OUI gestion administrative des absences, des départs, des justificatifs d'absences	NON	OUI gestion d'apschool, cuisines bxilloises, suivi dossiers administratifs des élèves, suivi dossiers accidents scolaires, gestion des élèves malades, ...	OUI ***

*en primaire, l'outil de communication le plus efficace, direct et à privilégier est le journal de classe

** en maternelle , le temps de repas et de sieste est considéré comme du temps pédagogique et éducatif faisant partie du temps scolaire

*** la direction n'étant pas régulièrement présente sur site, privilégiez votre interlocuteur prioritaire pour toute communication efficace et rapide pour chaque axe. Votre interlocuteur prioritaire se charge de relayer l'information à la direction dès son retour à l'école.

Par expérience, les lieux et moments d'entrées et sorties de l'école ne sont pas propices aux échanges pédagogiques ou disciplinaires. Un moment consacré et planifié sera systématiquement proposé par votre interlocuteur pour permettre de bonnes conditions de communication.

*Zoom sur les évaluations

A l'école du Centre, l'évaluation se présente sous différentes formes. Celle-ci est une tâche difficile où l'enseignant et l'enfant doivent conjuguer avec prudence des indicateurs aussi variés que les notes, l'évolution du travail, la connaissance qu'il a de l'enfant, de lui-même.

Evaluation diagnostique = AVANT

- = anticiper les éventuelles difficultés des enfants pour différencier
- = analyse des situations, des besoins, des profils et prérequis
- = élaboration d'un projet

Evaluation formative = PENDANT

- = accompagnement de l'apprentissage, remédiations
- = indiquer à l'enfant les étapes qu'il a franchies, les difficultés qu'il rencontre
- = internes ou externes (organisées par la fédération Wallonie-Bruxelles en 3ème et 5ème primaires)

Evaluation certificative = APRES

- = diplômes (Certificat d'Etudes de Base : CEB en fin de 6ème année primaire)
- = bilan, décision et orientation des études en fonction des résultats obtenus et notés dans le bulletin

Auto-évaluation = PAR L'ENFANT

Progressivement et régulièrement, l'enfant est amené à autoévaluer son comportement ainsi que ses apprentissages

- collectivement au travers des conseils de classe
- individuellement dans son bulletin et/ou son portfolio

***Zoom sur une gestion de classe participative favorisant la résolution de problèmes**

- le climat de classe est serein, ouvert et agréable
- la discipline est gérée avec les enfants
- les situations d'apprentissage sont greffées sur le savoir d'expérience des enfants ; elles sollicitent constamment leur participation
- le déroulement de l'activité s'ajuste aux constats, aux prises de conscience et aux réinvestissements
- les interactions sont nombreuses ; elles sont alimentées par les divers groupes de travail et la variété des moyens d'enseignement utilisés
- guidé par l'enseignant, l'enfant apprend en faisant

L'enfant contribue de façon active à son apprentissage, construit ses apprentissages à partir de ses expériences. Il a le pouvoir de choisir dans un éventail de moyens et d'outils ceux, qui lui conviennent le mieux. Il objective ses apprentissages, évalue ses progrès et transfère ses connaissances.

L'enseignant apporte un soutien dynamique aux situations et au processus d'apprentissage, crée un climat propice à la participation de ses élèves à la vie de la classe, situe l'enfant dans son cheminement. Il intervient selon les besoins de chaque enfant, génère des questions, des idées, des actions, des découvertes, qui ont un sens pour l'élève. Il agit comme médiateur entre l'élève et le contenu pour rendre explicites les stratégies cognitives et métacognitives qui en assurent la maîtrise.

L'enseignant est un support pour la découverte que l'enfant fait de lui-même et du monde.

*Zoom sur la différenciation

La pédagogie différenciée se définit comme :

- une pédagogie individualisée qui reconnaît l'élève comme une personne ayant ses représentations propres de la situation d'apprentissage
- une pédagogie variée qui propose un éventail de démarches, s'opposant au mythe identitaire de l'uniformité, faussement démocratique, selon lequel tous doivent travailler au même rythme, dans la même durée et par les mêmes itinéraires

Schéma du processus général de pédagogie différenciée :

1ère étape : partir de l'élève, de ses pensées, connaissances, sentiments et comportements

= *prise en compte des représentations mentales sociales des enfants, incluant leurs connaissances*

2ème étape : établir l'interaction sociale et cognitive en groupes restreints

= *construction du savoir par ruptures et réajustements successifs des représentations mentales*

3ème étape : réorganiser en grand groupe les diverses réponses obtenues autour de l'objectif visé

▷ contenu final à apprendre ▷ prolongements : réactivation, exercices, leçons, nouvelles différenciation, évaluation

Ce schéma articule sans cesse 3 dispositifs de différenciation :

- **une différenciation des structures** par la répartition variée des élèves et de la durée à chaque étape
- **une différenciation des processus d'apprentissage** : chacun s'exprime et participe au travail commun à sa manière
- **une différenciation des contenus** : après un diagnostic initial, des contenus spécifiquement adaptés en fonction des besoins

Tenir compte de l'influence des besoins psychologiques fondamentaux sur l'évolution des représentations et sur la réussite d'un apprentissage.

*Zoom sur la place des enfants

Je suis unique.

Je deviens responsable et autonome, on me fait confiance.

Tout le monde me connaît, nous formons une grande famille.

Je me sens encouragé et soutenu.

L'entraide et la cohésion sont mes alliés.

Mes apprentissages sont axés sur mon vécu.

Le respect est une valeur fondamentale de mon développement.

Ensemble, nous concrétisons des projets.

*Zoom sur les classes de dépaysement

A partir de la première année primaire, tous les enfants ont l'occasion de participer aux classes de dépaysement.

Grâce à ces classes de dépaysement organisées en cycle, ce sont nos élèves qui dans chacune des activités, sont les premiers acteurs d'une pédagogie visant la recherche, la découverte, la suggestion, le questionnement, l'explication, la vie de groupe....

Bref, les acteurs d'un scénario dont le groupe-cycle en est l'auteur.. et l'enseignant le metteur en scène !

Avant tout... apprendre à voyager... avec tout ce que cela implique

- ❖ se poser des questions
- ❖ découvrir le milieu
- ❖ expérimenter
- ❖ s'interroger
- ❖ remettre en question
- ❖ formuler des résultats et mémoriser un savoir bien compris et réinvestissable

... des voyages qui laissent des traces indélébiles dans le cœur et l'esprit de chaque participant

Des voyages de découverte ...

- ❖ pour être en éveil
- ❖ pour s'émerveiller
- ❖ pour s'informer
- ❖ pour s'ouvrir à d'autres cultures
- ❖ pour devenir citoyen du monde

au contact ...

- du temps
- de la matière
- de l'espace
- de l'Homme
- de la Vie



Nos actions futures

Pour ces trois années à venir et simultanément à ces actions, l'école du Centre mettra l'accent sur :

- ❖ la poursuite de nos projets intergénérationnels, inclusifs et interdisciplinaires permettant de développer l'autonomie, la bienveillance et la responsabilisation
- ❖ la communication vers l'extérieur par le biais du site internet de l'école
- ❖ la généralisation de la mise en place et de la pratique du portfolio de l'élève
- ❖ la mise en place du conseil d'école